

## SECTION I.

## COMPARAISON DES DOGMES CONTROVERSÉS.

*Etat Primitif, et Chute de l'Homme.*

L'ÉGLISE Catholique distingue ici deux choses principales, la nature et la grâce, ou l'état naturel de l'homme, et son état surnaturel. Pour éclaircir cette doctrine, les Pères de l'Eglise ont recours au texte de la Génèse: "Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance." Par le mot image, ils entendent la raison et la liberté de l'homme; et par celui de ressemblance, son état d'union avec Dieu, effet d'une grâce surnaturelle. L'Eglise Catholique enseigne que, par leur état surnaturel d'union avec Dieu, nos premiers parents devinrent ses enfants, et les héritiers de son royaume. En lui restant fidèles ils auraient été exempts de la mort, et après un certain temps d'épreuve sur la terre, admis dans le ciel à la Vision Béatifique, état surnaturel d'un ordre plus relevé. Unis aux esprits bienheureux, ils étaient destinés à voir Dieu face à face, à être transfigurés en lui, à entrer dans sa gloire, et à partager son bonheur pendant

l'éternité  
puisse  
félicité  
que l'

Elle

libres

ou de

de pé

Enf

chute,

de Di

que l'

fiurent

truites

l'hom

de fair

et qu'

Cett

lante,

de sen

nous p

par le

possibl

Le

consola

mitif,

lent, es

de l'Ég